

**RELMIN** est un projet de recherche de cinq ans (2010-2015), qui mobilise une équipe internationale de chercheurs sous la direction de John Tolan, professeur d'histoire à l'université de Nantes. **Pour en savoir plus**

## En bref

- Du 10 au 13 juillet 2012 s'est tenu le colloque « **International Medieval Congress (IMC)** » à Leeds.

**Josep Muntané** (Relmin) : « The Efforts of a Medieval Poet and the Copyist of His Literary Work to Help Their Readers to Understand Correctly the Text »

**Nadezda Koryakina** (Relmin) : « Sexual Repulsion as a Legal Issue: Rebellious Wives and Justice in Jewish Communities of Provence »

- 3-4 Septembre 2012 : John Tolan (Relmin) a rendu les conclusions du colloque "Petrus Alfonsi und die Religionspolemik: Hintergrund, Kontexte und Rezeption des *Dialogus*" au Mittellateinisches Seminar de l'Université de Zürich.

- Du 22 au 24 novembre 2012 aura lieu le colloque « **Etat, minorités religieuses et intégration** » à l'Université du Maine, Le Mans. Il s'agit d'une collaboration entre les projets **RELMIN** et **DCIE** (« Dynamiques citoyennes et identitaires en Europe »)

## Nos invités...

**Marisa Bueno** a obtenu un doctorat en histoire médiévale de l'Universidad Complutense, Madrid (2011). Sa thèse, « Territoire et culture matérielle dans la Castille Orientale (VIIIe-XIIe siècle). De la Marche Moyenne à l'Estrémadure Castillane », traite du processus progressif de colonisation islamique ainsi que des changements substantiels survenus après la conquête castillane. Elle est actuellement chercheur invitée au sein de RELMIN ; elle étudie la place des musulmans dans le droit municipal castillan.



**Emre Celebi** est doctorant à l'Université Autonome de Madrid et mène des travaux de recherche sur la vie et le raisonnement juridique du juriste égyptien Ibn al-Qasim (128-191/746-806). Il est actuellement chercheur invité sur le projet RELMIN pour apporter une contribution à la base de données RELMIN sur le statut juridique des non-musulmans dans les textes juridiques médiévaux Maliki et les livres de fatwas de l'Afrique du Nord et de l'Espagne musulmane.



## Zoom : « Le statut légal des Juifs et Musulmans dans le Droit commun » - WORKSHOP Relmin, 5-11 Octobre 2012

53 chercheurs, dont l'équipe RELMIN, ont assisté à la 32e session de l'École internationale de ius commune à Erice, en Sicile, qui s'est déroulée du 5 au 11 octobre 2012. La session de cette année, conçue et dirigée par John Tolan, avait pour sujet « Juifs et musulmans dans le ius commune ». Les douze conférences ont exploré les diverses façons dont le droit canonique et civil définissaient et contrôlaient les frontières entre les communautés religieuses. Papes, évêques, rois, comtes et conseils municipaux ont publié un nombre impressionnant de lois autorisant les Juifs à vivre dans certaines zones, construire des synagogues, commercer avec les chrétiens, etc.; d'autres lois interdisaient ou décourageaient certains types d'interactions entre les Juifs et les Chrétiens; dans d'autres cas, les Juifs ont été expulsés des villes, des comtés ou royaumes. Dans certaines parties de l'Europe méditerranéenne, les juristes ont posé les mêmes questions concernant les musulmans vivant au sein de communautés régies par des politiques chrétiennes. En étudiant les discours juridiques médiévaux sur les juifs et les musulmans, ce cours vise non seulement à contribuer à la compréhension de l'histoire de ces communautés minoritaires au sein de l'Europe chrétienne, mais aussi à réfléchir sur une dimension importante du développement de la pensée juridique en Europe. L'existence de non-chrétiens a posé question sur l'universalité du christianisme et de la loi chrétienne et affecté le développement du *Ius commune*. Nous avons accordé une attention particulière à l'interaction entre le discours théorique sur la légalité (ou non) des lois et applications envers les infidèles et l'application pratique de ces lois dans les échanges quotidiens entre juifs, chrétiens et musulmans.

## Séminaires RELMIN

- 9 novembre 2012

### Pratique de la justice dans des sociétés multiconfessionnelles 1

15h-18h—MSH Ange-Guépin, Nantes

- **John Tolan** (Relmin), L'infidèle devant la justice : introduction et regards comparatifs

- **Marisa Bueno** (Relmin), La valeur des mots : Les Mudéjars comme témoins dans les procès castillans (XII - XVe siècles)

- **Ahmed Oulldali** (Relmin), De l'incapacité des dhimmi à témoigner en justice musulmane : la règle et ses exceptions



- 14 décembre 2012

### Pratique de la justice dans des sociétés multiconfessionnelles 2

15h-18h—MSH Ange-Guépin, Nantes

#### Capucine Nemo-Pekelman

(Université Paris-Ouest, Nanterre), Les incapacités judiciaires des juifs et des Sarrasins dans le droit savant

- **Josep Muntané** (Relmin), Beauté littéraire versus dignité humaine : analyse de la structure du serment des juifs catalans (XIIIe s.)

- **Nadezda Koryakina** (Relmin) : Les documents rédigés par des non-juifs utilisés comme moyens de preuves devant les tribunaux rabbiniques.

## Zoom sur... Géraldine Jenvrin

Géraldine Jenvrin étudia 8 ans la langue, la littérature et la civilisation arabe dans les universités de Damas (Syrie), Sanaa (Yémen) et Tunis ; ainsi que dans les Instituts français de recherche (IFPO et CEFAS). Elle fit un Master I en islamologie sur l'ascèse (2005, université de Provence sous la direction de Denis Gril) et un Master II sur la littérature contemporaine yéménite (2007, Institut National des Langues et Civilisation Orientales sous la direction de L.W Deheuvels). Elle a 2 ans d'expérience dans l'enseignement supérieur. Dans le cadre du projet RELMIN, elle prépare actuellement une thèse portant sur « Le statut légal du dhimmi en Andalus (XIe-XIIIe) ». (cotutelle A.Garcia Sanjuan, Huelva (Espagne) et J. Tolan, Nantes).

